



Assemblée générale

Distr. générale
19 octobre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Organisation de la soixante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Deuxième rapport du Bureau

1. À sa 1^{re} séance, le 19 septembre 2007, le Bureau a décidé (A/62/250, par. 50) de reporter à une date ultérieure l'examen de la question de l'inscription de la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte ». À sa 2^e séance, le même jour, il a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner cette question à sa soixante-troisième session et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de cette session.

2. À sa 2^e séance également, le 19 octobre 2007, le Bureau a examiné une demande du Secrétaire général (A/62/231) tendant à inscrire à l'ordre du jour une question additionnelle intitulée :

« Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad ».

À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

a) D'inscrire cette question à l'ordre du jour sous la rubrique I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions);

b) De la renvoyer à la Cinquième Commission.

3. À la même séance, le Bureau a examiné une demande du Kazakhstan (A/62/232) tendant à inscrire à l'ordre du jour une question additionnelle intitulée :

« Octroi du statut d'observateur à la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie ».

À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

a) D'inscrire cette question à l'ordre du jour sous la rubrique I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions);

b) De la renvoyer à la Sixième Commission.



4. Toujours à la même séance, le Bureau a examiné une demande de l'Arabie saoudite (A/62/233) tendant à inscrire à l'ordre du jour une question additionnelle intitulée :

« Octroi du statut d'observateur au Conseil de coopération pour les États arabes du Golfe ».

À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

a) D'inscrire cette question à l'ordre du jour sous la rubrique I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions);

b) De la renvoyer à la Sixième Commission.

5. Toujours à sa 2^e séance, le Bureau a examiné une demande de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée (A/62/234) tendant à inscrire à l'ordre du jour une question additionnelle intitulée :

« Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne ».

À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

a) D'inscrire cette question à l'ordre du jour sous la rubrique A (Maintien de la paix et de la sécurité internationales);

b) De l'examiner directement en séance plénière.
